

Pétitions

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS
ÉCONOMIQUESPRÉSENTATION DU 5^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux versions officielles, le cinquième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques relativement au projet de loi C-39, sans proposition d'amendement.

* * *

PÉTITIONS

LE VISA DE SORTIE DEMANDÉ PAR M^{ME} IDA NUDEL, UNE
CITOYENNE SOVIÉTIQUE

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer un certain nombre de pétitions signées par un bon nombre de personnes exerçant leurs droits en tant que citoyens canadiens. Les pétitions concernent M^{me} Ida Nudel, Juive soviétique qui attend son visa de sortie depuis douze ans. On lui a diagnostiqué un cancer du pancréas pour lequel elle a immédiatement besoin de traitements médicaux. Je demande humblement qu'il plaise à la Chambre des communes d'enjoindre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de demander immédiatement à l'ambassadeur de l'Union soviétique d'exiger que M^{me} Ida Nudel obtienne un visa de sortie lui permettant de rejoindre sa sœur et de recevoir les soins médicaux dont elle a besoin. Cette femme est dans la soixantaine avancée.

Monsieur le Président, dans l'intérêt de M^{me} Ida Nudel, j'ai à présenter une autre pétition demandant qu'on lui permette de rejoindre sa seule parente encore vivante, sa sœur, en Israël. M^{me} Nudel a passé trois ans en exil en Sibérie, où elle a vécu dans les conditions les plus pénibles. Je supplie le ministre des Affaires extérieures . . .

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. La députée est censée lire un résumé de la pétition. En fait, elle me semble plutôt défendre une affaire directement auprès du ministre. Je crois comprendre qu'elle a encore une autre pétition à résumer.

Mme Finestone: Monsieur le Président, j'ai à présenter une troisième pétition allant dans le même sens et portant sur la même affaire. Il s'agit encore d'une prière à l'endroit de . . . je lis le texte de la pétition, monsieur le Président.

M. le Président: La députée devrait savoir que c'est justement ce qui est interdit, soit de lire la pétition. Les députés ont le droit de présenter un résumé à la Chambre. Poursuivez, je vous en prie.

Mme Finestone: Je vous remercie, monsieur le Président. En résumé et pour la gouverne de la Chambre, M^{me} Ida Nudel, une femme dans la soixantaine avancée, malade et ayant besoin d'un traitement qu'elle ne peut recevoir en Union soviétique, devrait être autorisée pour des raisons humanitaires à quitter ce pays. En vertu de l'Accord d'Helsinki, elle devrait être autorisée à émigrer.

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition d'un certain nombre de résidents du Canada

qui eux aussi présentent à la Chambre une pétition au nom de Ida Nudel qui attend l'occasion d'être réunie avec sa seule parente encore en vie, sa sœur qui vit en Israël. Les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes d'enjoindre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) à rendre visite à l'ambassadeur d'Union soviétique pour réclamer qu'on remette à la personne en question un visa de sortie, afin de pouvoir rejoindre sa sœur en Israël immédiatement.

[Français]

LA DÉNUCLÉARISATION DU CANADA

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une très longue pétition qui a été signée par 785 étudiants des CEGEP et universités de la région de Montréal et qui demandent au Parlement du Canada de s'opposer aux essais du missile Cruise et que le Canada soit déclaré zone «dénucéarisée».

Monsieur le Président, cette très importante pétition a été apportée de Montréal à Ottawa par 8 étudiants qui sont venus en bicyclette la déposer au nom du peuple du Canada.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR L'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre) demande à présenter le projet de loi C-239, tendant à modifier la Loi sur l'accise (exemption pour la bière brassée à domicile).

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter son projet de loi?

Des voix: Expliquez-vous.

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter . . .

Des voix: Règlement!

M. le Président: Je crois que le député connaît fort bien les règles au sujet des choses que l'on peut exhiber à la Chambre des communes. Avant qu'il présente son projet de loi, je voudrais lui demander de revenir à l'ordre de quelque manière qu'il veuille bien le faire.

M. Cassidy: Je ferai donc disparaître ma bouteille de bière maison Wilson, monsieur le Président, que je pourrais vous offrir, monsieur le Président, si la Chambre des communes adopte ce projet de loi d'initiative parlementaire qui modifiera la Loi sur l'accise en vertu de laquelle il est nécessaire à l'heure actuelle d'obtenir le consentement écrit de Revenu Canada avant de pouvoir légalement faire de la bière chez soi pour sa propre consommation. A l'heure actuelle, si une personne brasse de la bière chez elle et l'offre à un invité ou à un étranger dans la maison, elle est passible d'une amende de \$250 ou des travaux forcés. Ce projet de loi a pour but de changer cette situation et de rendre la bière brassée à domicile aussi légale que le vin fait à la maison.

J'ai obtenu l'appui de la Campaign for Real Ale Canada . . .